

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°346/2022

Consultant LUKIMUENA KUBA Samuelson

Après avoir reçu le contrat du marché n° CFEF/PDL-145T/PM/MAN PROC/2022/007, conclu avec le CFEF, pour un montant total hors taxe de Dollars Américains soixante-six mille trois cent nonante-sept, quarante-un centimes (USD 66 397,41) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 464,78(Dollars Américains quatre cent soixante-quatre, septante-huit centimes).

Fait à Kinshasa, le 17/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier
Big LUSALEMVO TUTALA



Raymond M.L. YUMBA
Directeur Général a.j